L’assiette forfaitaire sportifs



Fiche Pratique – Taux & barèmes : L’assiette forfaitaire Sportifs

Pour toute information sur les assiettes et franchises de cotisations, rendez-vous sur cette page.

2023

Rémunération brute mensuelle	Assiette forfaitaire
Inférieure ou égale à 507 €	56 €
De 507 € à 676 €	169 €
De 676 € à 902 €	282 €
De 902 € à 1 127 €	394 €
De 1 127 € à 1 296 €	564 €
Supérieure ou égale à 1 296 €	Salaire réel